ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX FO FRANCE.TV

Le virus affecte aussi nos organisations de travail !

Ce jeudi après-midi, plus d'une quarantaine de délégués syndicaux de FO France.tv du Siège, du Réseau France 3 et d'Outre-mer étaient réunis en visioconférence, afin de faire remonter la façon dont ces dernières semaines ont été vécues dans leur service. 4 heures et demi de débats denses. De manière unanime, tous les DS ont considéré qu'il était de notre devoir de maintenir la continuité de l'information et de poursuivre notre mission de service public de proximité sur toutes nos antennes télévisions, radios, internet.

Si certains retours sont très positifs, d'autres sont beaucoup moins satisfaisants, et vont nécessiter des actions de la part des élus FO.

Tour d'horizon...

ÉPUISEMENT GLOBAL DES ÉLUS

Les Délégués Syndicaux font part de la fatigue générale des élus et représentants du personnel. **Les salariés dans ces temps difficiles sont à la recherche d'informations et de réponses concernant les différentes situations au travail ou en télétravail : sécurisation au travail, chômage partiel, arrêt maladie, droit de retrait, salaire, maintien de l'activité.** Les élus et les représentants du personnel sont devenus les interlocuteurs privilégiés. Les DS saluent la communication de FO, qui, contrairement à la direction, apporte de vraies réponses.

UNE PLANNIFICATION DÉSORDONNÉE

Un point qui semble mal vécu porte **sur les pratiques et les appellations différentes dans les plannings** d'une région à une autre : **nous n'avons pas de langage commun.**
Nous avons même découvert **l'expression "chômage partiel"** sur 2 sites, alors que Delphine Ernotte s'est pourtant exprimée très clairement lundi (sur le fait qu'il n'y aurait pas de chômage partiel...à l'exception peut-être des filiales commerciales). FO est intervenu en direct pendant la réunion en contactant les sites sur lesquels il y avait des problèmes : **les directions locales ont assurés mettre fin aux mauvaises pratiques.**

EXPÉRIMENTATION À OUTRANCE

Les organisations de travail sont particulièrement bouleversées. Les DS FO constatent à peu près partout des expérimentations à outrance sans que les élus n'en soient informés. Des salariés se plaignent d'une certaine discrimination au travail entre ceux qui sont prêt à tout faire (et dans n'importe quelles conditions), et ceux qui ne sont pas prêts à tout accepter : montages & mixages avec des logiciels personnels, VMIX, tournage avec un simple portable, polyvalence à outrance... Des collègues expliquent que ces organisations de travail sont plus ou moins fermement imposées. Contactés par nos DS, certains RH assument : "***nous profitons d'être en sous-activité pour tester des choses que nous ne pourrions pas faire en temps normal***". La situation est anxiogène pour les salariés qui se disent que ces organisations et ces expérimentations risquent de perdurer après la crise. Certains n'hésitent pas à parler de "casse des métiers". **Ce sera sans doute un sujet fort de l'après crise car des dérives graves ont été constatées à certains endroits.**

TÉLÉTRAVAIL

Inviter un maximum de salariés à rester chez eux et de réaliser leurs missions en télétravail est évidemment une excellente chose pour éviter les risques de propagation du virus. Mais nous tombons alors sur les difficultés liées au télétravail, accentuées par le fait qu'il s'agit d'un télétravail total. **C'est alors vos difficultés professionnelles qui s'invitent dans votre salon, car il n'y a plus d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée : tout se confond.** Et vient s'ajouter un **sentiment d'isolement, qui nécessite des liens encore plus fréquents avec des N+1 et ses collègues.**

DU CÔTÉ DES ANTENNES D'OUTRE-MER

Chaque antenne parle d'une situation tendue hormis Saint-Pierre et Miquelon, qui affiche le privilège de n'avoir aucun cas touché à ce jour par le Covid 19 ! En termes de sécurisation, les DS constatent que les mêmes précautions sont néanmoins prises, pour éviter tout risque de contagion. Souvent, il a fallu trouver des solutions locales pour obtenir des masques, des gels ou des lingettes. La commande de gels hydroalcoolique envoyée par le Siège aux Outre-mer n'est jamais arrivée faute de vols ou de réquisitions. Les DS constatent également que globalement, les moyens pour se protéger sont souvent insuffisants. **Des problèmes d'approvisionnement en masques ont été constatés, suite notamment à des actes de malveillance lamentables.**

Partout, la programmation a été allégée, afin de permettre à un minimum de salariés d'être présents sur le site. Mais certains DS reprochent **des organisations de travail devenues fatigantes.** "*Pour ceux qui sont encore sur le terrain, on nous demande de faire 3, voir 4 sujets par jour pour compenser le manque d'effectif (...)*

Non seulement nous sommes fatigués, mais en plus nous avons peur de contracter le virus à nos proches en rentrant à la maison".

Pour assurer l'antenne, un programme de bassin est proposé, qui ne donne pas entière satisfaction, car éditorialement, il n'est pas assez proche des téléspectateurs et de leurs préoccupations.

La radio garde une importance particulièrement vitale dans ces moments de crise, et des programmes de radio filmée sont proposés à certaines heures. Il y a une certaine unanimité sur le travail réalisé par les personnels des radios qui assurent la continuité du service public sur tous les territoires.

DU CÔTÉ DE MALAKOFF

La direction a réagi assez vite, dès le déclenchement de la crise. Un effort particulier porte sur la monopolisation de la sécurité. La crainte est la capacité de tenir sur la longueur, si ça venait à se prolonger.
L'autre crainte porte sur la menace de disparition de France Ô le 9 août prochain.

Sur ce dernier point, FO rappelle sa prise de position concernant le maintien de ces 2 chaînes : les élus FO ont même écrit en ce sens aux ministres de la Culture et des Outre-Mer.

DU CÔTÉ DES ANTENNES DU RÉSEAU FRANCE 3

Là, **les échos sont assez différents d'une antenne à l'autre.** Dans certaines, les choses ont mis un certain temps à se mettre en place, mais suscitent désormais une bonne satisfaction. Ce n'est malheureusement pas encore le cas partout. Les belles intentions ne redescendent pas dans certaines rédactions, au sein desquelles les "bonnes pratiques" sont insuffisamment véhiculées auprès des équipes.

En effet, des retours montrent que certaines équipes de direction locale prennent trop ce sujet "par-dessus la jambe".
Les réductions d'effectifs peinent encore à être mis en œuvre, et toujours trop de micro trottoirs sont réalisés, à l'intérêt éditorial discutable et exposant leurs auteurs à des risques trop importants. Les journalistes sont favorables à « *une continuité de l'information mais pas n'importe quelle information* »

Dans ces mêmes antennes, les échanges nécessaires entre les managers locaux et les représentants de proximité peinent à se mettre en place.

A la différence d'autres régions, où l'on peut voir que **des "points Covid" sont organisés de manière hebdomadaire.** Certains directeurs régionaux affichent clairement leur souhait d'attacher une grande importance à la sécurisation de leurs collaborateurs.

En revanche, nous apprenons également que depuis le début de la crise des conférences de rédaction se sont trop souvent déroulées en présentiel ou durent beaucoup trop longtemps : jusqu'à 1h15, alors que le dispositif allégé devrait permettre au contraire d'aller encore plus vite que d'habitude.

Les retours de salariés auprès des élus locaux sont nombreux et intenses, au point que, lors de cette réunion, nous avons trouvé certains dans une situation de quasi fragilité. FO ne va évidemment pas laisser les choses en l'état.

Heureusement, nous avons aussi la confirmation que dans d'autres antennes, est mise en œuvre une bonne organisation, avec par exemple des équipes qui ne se croisent pas, ou encore la mise en place de conférences de rédaction par Whatsapp, et des reportages réalisés avec de l'innovation pour davantage de sécurité.
Un débat s'est ouvert sur la façon de gérer les journaux de midi. Dans certaines antennes, les élus ont le sentiment que trop de risques sont pris pour "*produire trop de frais*", tandis qu'ailleurs, on entend qu'une bonne gestion permet de proposer des sujets en tournages J+1, ou de disposer d'un choix important parmi les sujets exposés en premières diffusions le soir.

Au niveau de l'affaire des voitures proposées aux équipes, on trouve des antennes au sein desquelles les positions arrêtées lors des dernières instances ne sont pas encore parvenus jusqu'à elles.

Au cours de cette réunion, il a été rappelé qu'il existe des consignes figurant sur des "fiches réflexe" disponibles sur Monespace. Peut-être n'en parle-t-on pas suffisamment...

Globalement, les DS ont salué l'effort du dialogue social entrepris par les directeurs régionaux avec les organisations syndicales : "*de bonnes décisions ont été prises*" notamment dans le Grand-Est, en Normandie, Bretagne... Mais il reste hélas des problèmes dans des régions notamment dans le sud où les élus et les salariés manquent d'information.

DU CÔTÉ DU SIÈGE

Le site est particulièrement touché par le Covid19. Les mesures de protections des personnels ont été assurées mais avec un certain retard. Les DS regrettent les vols de lingettes dans les rédactions.

Ce sont surtout des problématiques d'organisations de travail et de planifications qui ont été pointés. Les DS constatent que des personnels administratifs qui télétravaillent sont en surcharge. Ils voient étrangement une augmentation de leur activité. A contrario, les réalisateurs s'inquiètent de la forte baisse de leur activité.

Un débat s'engage sur le service des sports. Chacun salue la volonté de maintenir Stade2, mais demande à la hiérarchie d'être davantage vigilante sur les mesures barrières.
La programmation actuelle dans le contexte est jugée bonne. Les audiences sont bonnes. Mais les services se "cassent la tête" pour gérer les rediffusions.

Les problématiques de diffusions et de sécurisation du CDE et de la régie de Varet sont évoquées. Les DS assurent que pour l'instant, il n'y a pas matière à s'inquiéter.

DU CÔTÉ DE FTR, À VAISE

Le site a ceci de particulier qu'il n'organise pas de tournages. Il fabrique des éditions à partir des tournages des différents journaux régionaux. Le risque du terrain n'existe donc pas, mais les conditions de fabrication sont parfois discutables, au mépris des accords existants. Il ne s'agirait pas de profiter de la situation pour "*placer le curseur le plus loin possible*".

À EOS

Là, c'est simple : il n'y a plus personne ! Quasiment tous les salariés sont désormais en télétravail.

À LA FABRIQUE

La problématique majeure porte sur l'arrêt de l'activité, et en particulier sur les conséquences sur les salariés non-permanents. Nous attendons encore ce que la direction va proposer les concernant.
Au-delà des salariés de la Fabrique, notamment à Vendargues, il y a aussi les salariés de la filiale France.tv Studio, (à un niveau de rémunération moindre).

En tout cas, c'est un fait : les contrats ne sont plus renouvelés ! **Les DS considèrent que si l'entreprise maintient le salaire pour les permanents, elle doit être en capacité de le permettre aussi pour les non-permanents. Nous réclamons une action de solidarité coordonnée pour ne pas laisser nos collègues au bord du chemin. Nous rappelons que la discrimination sur le contrat de travail est interdite.**
La bonne nouvelle : les salariés intermittents de Vendargues de "*Un Si Grand Soleil*" qui étaient bookés sur la deuxième quinzaine de mars seront entièrement payés, ceux de Marseille pour "*Plus Belle La Vie*", également. Ces mesures doivent s'étendre sur tout le réseau.

Les DSC annoncent que des élus FO de France Télévisions intermittents du spectacle vont prochainement être désignés pour participer à des réunions nationales au niveau du ministère de la Culture ou de Pôle Emploi, concernant leur régime.

DATE DE PRISE DE CONGÉS, MODIFICATION DES JOURS DE RTT, DÉROGATION À LA DURÉE DU TRAVAIL

Comme indiqués dans nos communications, l'unanimité des DS FO ont été **rassurés par les déclarations de la direction.** Malgré les dispositifs législatifs mis en place par le gouvernement dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire, **il ne semble pas que ni la direction de France Télévisions, ni sa PDG Delphine Ernotte Cunci, ne souhaitent bouleverser l'équilibre social de l'entreprise pour profiter de**

« l'aubaine » de la casse du Code du Travail. Il ne devrait y avoir aucun changement (pour l'instant) concernant les dates de prises de congés, les jours de RTT, ou la durée du travail.
Des DS indiquent, comme la direction l'avait annoncé, **que des salariés reçoivent actuellement des mails qui "*incitent des collègues à prendre des jours de congés sur telle ou telles périodes*".** Les DSC rappellent **qu'il ne s'agit que "*d'incitation et absolument pas d'obligation*".** Ils rappellent qu'une journée de congés non prise coute 2,6 M€ à l'entreprise. Si les salariés ne posent pas leurs jours de congés dans l'année, vu le contexte actuel, cela pourra fragiliser tous les aspects sociaux de France Télévisions.

CHÔMAGE PARTIEL

Il semble de plus en plus certain que France Télévisions n'obtiendra pas l'autorisation de l'Etat d'utiliser le chômage partiel : 85 % de nos ressources financières sont publiques. Comme FO le dit depuis l'annonce de cette volonté de recourir au chômage partiel, il y a là quelque chose « d'assez contradictoire » à mettre des salariés en chômage partiel pour réclamer… l'aide de l'Etat. **Les seuls personnels pour lesquels le chômage partiel semble probable sont ceux relevant des activités commerciales de France Télévisions.**

DROIT DE RETRAIT

La direction a annoncé ne pas attaquer en justice les salariés qui auraient fait valoir leur droit de retrait. Elle précise qu'elle pourra tout de même réclamer des explications pour des cas qui ne lui paraissent pas justifiés. Ce qu'elle ne souhaite pas, c'est que des collectifs de travailleurs fassent usage du droit de retrait de manière frauduleuse afin de bloquer volontairement l'activité.

Mais davantage qu'un droit de retrait, qui peut-être vécu "*comme une bombe atomique*" par la hiérarchie, les DS FO expliquent que, **bien souvent, un simple email suffit pour apaiser les relations.** Ils conseillent à tous les salariés qui sont fragiles ou qui vivent avec des personnes fragiles de le faire savoir à leur N+1 : "dans tous les cas, cette démarche permet aujourd'hui d'être dispensé d'aller travailler sur le terrain".

RÉORGANSATIONS

Nous avons appris aussi que les expérimentations et autres "info/consult" sont toutes reportées. Toutes sauf une : **la réorganisation de la direction de la communication !** Là, les entretiens se poursuivent !! **Cela nous semble complètement ubuesque : "*Quand il y a un flou, c'est qu'il y a un loup*" !**

MAINTIEN DE FRANCE Ô ET FRANCE 4

FO France.tv a lancé un vaste plan de sauvegarde de France Ô et France 4 relayé aujourd'hui par d'autres organisations syndicales et des antennes des 1ères. Ces chaînes démontrent en ces temps de crise, toute leur utilité pour le service public. S'il semble que tous les acteurs socio-économiques veulent sauver aujourd'hui France 4, le soutien à France Ô est plus mitigé. Pour autant leurs fermetures prévues le 9 août devient une aberration. Car Le plan de visibilité des Outre-mer ne pourra pas être mis en place, et la plateforme numérique de France Ô n'est pas être prête.

Voyez notre publication à ce sujet...
En cliquant ICI

GOUVERNANCE DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Les DS FO prennent acte du report de la nomination du PDG de France Télévisions. Il devenait ubuesque de maintenir la procédure de désignation dans le contexte actuel. La transparence de la procédure aurait pu en pâtir. Le nouveau calendrier indique désormais le 24 juillet pour la désignation du PDG de FTV.

CONCLUSION

Globalement, au-delà des questions spécifiques évoquées pour chacun des sites représentés lors de cette réunion, nous constatons que l'entreprise a su afficher un souhait consistant à faire confiance aux salariés.

Mais en contrepartie, elle attendra aussi des salariés qu'ils sachent se montrer responsables au sujet des poses de congés, lorsque le moment sera venu et lorsque tout sera reparti.

L'Assemblée Générale des DS FO a prévu une nouvelle réunion prochainement pour coordonner ses actions.

Paris, le 3 avril 2020